

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 NOVEMBRE 2023

LISTE ETABLIE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE
DES DECISIONS DELEGUEES AU TITRE
DE L'ARTICLE R 123-21
(Code de l'Action Sociale et des familles)

Référence : délégations délibérées en Conseil d'Administration du 3 juillet 2020

Date de l'acte	Numéro d'ordre	Titre de la décision	Incidence financière
16/10//2023	N° 2023-11-1	Convention de formation professionnelle pour les directrices et leurs adjointes des multi-accueils entre COHERENCE et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT (Service Petite Enfance).	Dépense : 2 000,00€
16/10/2023	N° 2023-11-2	Contrat de cession de droits de représentation au Relais Petite Enfance entre l'association « CIRQUE EN SCENE » et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : 90€
16/10/2023	N° 2023-11-3	Contrat de cession de droits de représentation entre à la crèche FARANDOLE entre l'association « CIRQUE EN SCENE » et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : 135€
16/10/2023	N° 2023-11-4	Convention d'occupation temporaire d'un logement pour la période du 1 ^{er} septembre 2023 au 15 octobre 2023 pour une famille.	
24/10/2023	N° 2023-11 -5	Convention de prestation musicale et de danse au Multi-Accueil du MURIER entre l'association ALEA CITTA et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : 840,00€